

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DU 9 JUIN 2023

NOMBRE :

- de Conseillers en exercice 27
- de présents 22
- de votants 27

L'an deux mil vingt trois

Le neuf juin

Le Conseil Municipal de la Commune de MAING

Etant réuni au lieu ordinaire de ses séances après convocation légale,

Sous la présidence de M. BAUDRIN Philippe, Maire

OBJET

**RENOUVELLEMENT DE LA
CONVENTION RELATIVE À LA MISE A
DISPOSITION D'UN AGENT DU CENTRE
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE DU NORD
POUR UNE MISSION RELATIVE AU
SYSTÈME D'INFORMATION**

Etaient présents : P. BAUDRIN D. RAMEZ C. COLLET G. COLLET MP. THUILLET C. DESROUSSEAU H. DUMOULIN H. LEDOUX JM. DELANNOY B. MERESSE C. RIFF V. PORQUET C. MERCIER L. BLONDEAU A. DEVEMY S. SPOTO C. GRAND F. COQUELET G. MONTAY A. MALABOEUF A. AIT BAHA S. PIROTTE

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 13/06/2023

Etaient excusés : I. PLOUVIER JC. REZIGA B. LE Maignent S. GLINEUR L. PHILIPPE

Procurations respectives à : P. BAUDRIN C. GRAND D. RAMEZ H. LEDOUX C. COLLET

Et que la convocation du Conseil avait été faite le 2/06/2023

Un scrutin a eu lieu, Corinne COLLET a été nommée pour remplir les fonctions de secrétaire.

La Commune de Maing est actuellement accompagnée par le service Creatic du Cdg59 dans le cadre de la dématérialisation des échanges avec les services de la DGFIP notamment pour le I-Parapheur et l'accès à Pastell (logiciel de gestion de flux de documents à destination du contrôle de légalité). Il apparaît parfois nécessaire qu'un agent de Creatic se déplace pour l'installation d'un module ou d'un service particulier. Il est donc nécessaire de renouveler la convention passée en 2020 avec ce service pour la mise à disposition du personnel du CDG qui va intervenir. Le coût horaire reste inchangé : 50€ de l'heure.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser le maire à signer la convention et tous documents afférents.

VOTE : UNANIMITE

Fait en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

MAING, le 13 juin 2023

La Directrice Générale des Services,

I. SERAFINI

